

Les Feuilles de Carnelle

Magazine de la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France • #1 • Juillet 2017



Carnelle
Pays-de-France
Communauté de Communes

Un nouveau
territoire,
un nouveau
magazine

Asnières-sur-Oise, Baillet-en-France, Bellefontaine, Belloy-en-France, Châtenay-en-France, Chaumontel,
Epinay-Champlâtreux, Jagny-sous-Bois, Lassy, Le Plessis-Luzarches, Luzarches, Maffliers, Mareil-en-France, Montsault,
Saint-Martin-du-Tertre, Seugy, Viarmes, Villaines-sous-Bois, Villiers-le-Sec.

Cette publication
a pour but de vous
rendre compte des
actions menées
par la nouvelle
Communauté de
Communes Carnelle
Pays-de-France. Ce
magazine est le vôtre
et nous mettrons
tout en oeuvre pour
qu'il soit le plus en
adéquation avec vos
attentes ■■■



Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France

15 rue Bonnet, 95270 Luzarches • Tél : 01 34 71 01 00 • contact@c3pfr • www.cc-carnelle-pays-de-france.fr

Directeur de la publication : Patrice Robin • **Rédactrice en chef :** Chantal Romand • **Rédacteurs :** Philippe Marcot, Laurence Bernhardt, Florence Gabry, Mourad Bara, Isabelle Sueur-Parent, Alexis Graf, Michel Cahour et Julien Hascoët • **Graphisme et mise en page :** Julien Hascoët • **Photos :** Photothèque Communauté de Communes, photo-libre.fr • **Edition :** Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France - 15 rue Bonnet - 95270 Luzarches • **Tirage :** 17 000 exemplaires • **Impression :** Imprimerie COMALTIS, Village Morantin, Chemin de Coye, 95270 Chaumontel - SIRET : 81827918400019.

Sommaire

**P.4
> 5** **L'ÉDITO DU PRÉSIDENT**



«Un grand pas de franchi,
un nouveau territoire est né...»

**P.6
> 7** **CC. CARNELLE
PAYS-DE-FRANCE**



Un point sur le passé, pour anticiper l'avenir

**P.8
> 9** **UN NOUVEAU
TERRITOIRE...**



...et une nouvelle carte

**P.10
> 21** **FOCUS : LES
COMMISSIONS**



Présentation des commissions
par les Vice-Présidents

P.22 **INFOS DE
DERNIÈRES MINUTES**



Une signature essentielle pour notre avenir

P.23 **AGENDA DES
COMMUNES**



A vivre sur le territoire jusqu'en décembre

Une équipe au sein de la Communauté de Communes

Directeur Général des Services : Christophe Armagnague • **Administration générale :** Florence Fagot • **Finances :** Daniel Romain • **Communication :** Julien Hascoët • **RAM :** Sophie Moreau • **Bibliothèque :** Caroline Prins • **Urbanisme :** Valérie Da Cruz • **Secrétariat administratif :** Catherine Bernard • **Responsble technique polyvalent :** Jacky Toulotte • **Agent technique :** Didier Bouvier • **Assistant culture :** Jacques Sadaune • **Assistante RH, comptable et mutualisation :** Carole Risbet.

L'Édito

du Président

« Un grand pas de franchi, un nouveau territoire est né »

Notre nouvelle intercommunalité a vu le jour le 1^{er} janvier 2017. Elle est issue des Communautés de Communes du Pays de France et de Carnelle Pays de France. Elle conserve le nom de Carnelle Pays-de-France mais comprend désormais près de 32 000 habitants répartis sur 19 communes relevant du monde rural qui nous caractérise si bien et que nous revendiquons comme une fierté.

Quoi de plus exaltant que de voir, une fois n'est pas coutume, la passion l'emporter sur la raison ? Des équipes passionnées par la construction de notre territoire qui s'appuient sur le socle des acquis issus des deux précédentes Communautés de Communes pour consolider les solides fondations dont mes prédécesseurs, Raphaël Barbarossa et Sylvain Saragosa notamment ont été les maîtres d'œuvre.

La réussite de cette fusion a reposé sur deux processus préalables : une situation financière arrêtée sur des bases claires et saines et une définition, admise par tous, des compétences du futur EPCI (établissement public de coopération intercommunale). En effet celles-ci sont en quelque sorte le "pacte" entre tous définissant la feuille de route jusqu'en 2020 (échéances municipales et donc intercommunales). C'est ce que l'on appelle "l'intérêt communautaire". Ce sera à nous, élus communautaires, d'impulser ensemble un projet territorial qui répondra aux attentes des habitants.

43 conseillers communautaires (dont 19 maires) sont répartis dans 10 commissions, chacune étant animée par un vice-président.

Le 22 avril dernier, nous nous sommes réunis en séminaire à Royaumont pour travailler en ateliers et en plénière sur les prévalences à donner à nos actions pour les prochaines années.

Des travaux réalistes et riches en créativité ont fixé les priorités que vous découvrirez dans les prochaines pages. Ces priorités deviennent des objectifs dont vous pourrez suivre l'avancement à l'occasion de chacune de nos communications.

Ce nouvel ensemble qui s'inscrit dans une continuité de territoire cohérente, c'est surtout l'opportunité de mener, collectivement, de nouveaux projets et de donner un sens commun à notre territoire. D'ores et déjà cette démarche s'illustre à travers de nombreuses compétences assurées par la Communauté de Communes et mises en œuvre sur le terrain.

Un mot sur l'économie qui est la sève d'un territoire. Elle est la source d'emplois et de ressources pour ses habitants. Elle contribue à la création de services et d'équipements sociaux, culturels et d'infrastructures à disposition de tous. Elle témoigne du dynamisme et de la vitalité de nos communes à travers ses entreprises, artisans, commerçants, agriculteurs et tous ceux dont le travail contribue à son essor avec toutefois quelques exigences, celles du respect de notre environnement et de notre cadre de vie.

Notre projet mettra en avant nos compétences et nos priorités. L'emploi par le développement économique, l'évolution et la promotion du tourisme, le maintien mais aussi l'accompagnement à la re-densification des commerces de centre-bourg que nous voulons protéger, le cadre de vie et l'environnement, le numérique, les équipements collectifs notamment sportifs et culturels, le social, l'entretien des voiries communautaires et le déploiement de la vidéo-protection pour toutes les communes.

Enfin, comment aborder l'intercommunalité sans évoquer la solidarité.

- Solidarité entre tous, par le maintien ou la création de services à la population, tout en limitant autant que possible les hausses de fiscalité.
- Solidarité entre communes petites et grandes, par le développement des compétences communautaires et en particulier celle de la mutualisation qui est une composante majeure de l'ADN de l'intercommunalité et qui doit être explorée, actionnée tant dans les services que dans les ressources humaines, ou encore dans le partage des matériels et bâtiments.

Nous vous proposons de redécouvrir toutes les missions de notre nouvelle collectivité et de comprendre comment elle continuera à se construire avec vous et pour vous, dans les mois et les années à venir.

Je vous souhaite un très bel été



Patrice Robin

Président de la Communauté de
Communes Camille Pays-de-France

Un point sur le passé

pour anticiper l'avenir

De nombreux projets ont été mis en place, ont abouti et seront concrétisés dans la nouvelle structure. Votre magazine vous propose de faire un point sur ce qui a été fait dans vos anciennes Communautés de Communes (CC).

Le Bilan de l'ancienne CC Carnelle Pays de France

De nombreuses actions ont été menées sur le plan du développement économique avec notamment la création d'une gendarmerie communautaire, à proximité de l'Abbaye de Royaumont, qui devrait voir le jour en 2019. La participation de la CC à la création de la Zone d'Activité Commerciale (ZAC) de l'Orme sur Viarmes et l'aménagement de l'ancienne usine Vulli d'Asnières-sur-Oise dans laquelle on produisait la célèbre Sophie la Girafe, en quartier résidentiel et commercial. La CC a aussi été partie prenante dans le développement de l'action sociale avec la création d'une halte garderie itinérante, la participation au financement de la micro-crèche de Baillet-en-France, la participation au fonctionnement des micro-crèches de Belloy-en-France, Saint-Martin-du-Tertre, Montsoulst et Viarmes, et aux ateliers pédagogiques de Royaumont permettant aux enfants de la CC de pouvoir profiter gratuitement de cette sortie. De manière plus générale l'ex-Communauté de Communes a participé à

l'élaboration de projets divers comme : le footing intercommunal *La Carnelloise* entre Viarmes et Asnières, l'aménagement de 25km de voirie communautaire...

Ce qui a été fait dans le Pays de France (CCPF)

La CC du Pays de France a elle aussi mis en place des actions pour le développement économique avec entre autre la gestion du village d'entreprises Morantin à Chaumontel. L'aménagement de l'espace était également au cœur du projet du Pays de France avec une aide à l'instruction d'occupation des sols par le biais de l'embauche d'un agent en charge de l'urbanisme pour les 10 communes. Côté culture, la Communauté de Communes a aménagé, entretenu et fait fonctionner la bibliothèque intercommunale à Luzarches et acheté le Château de la Motte. On pourrait également citer la mise en place de la vidéo-protection, la mutualisation du salage-déneigement et également d'une balayeuse mécanique.



Une fusion due à la loi “NOTRe”

« NOTRe » est l’acronyme de Nouvelle Organisation Territoriale de la République, c’est le dispositif législatif qui a enclenché la fameuse fusion entre nos deux Communautés de Communes. Cette loi du 7 août 2015 est le troisième volet de la réforme territoriale depuis 2012, après l’affirmation de grandes régions et l’émergence des métropoles. Parmi ces réformes, on y retrouve les changements apportés aux Communautés de Communes.

Pourquoi cette fusion ? La loi a modifié le seuil de population minimal pour la constitution des Communautés de Communes, passant de 5 000 à 15 000 habitants. Ex-Pays de France ne possédait « que » 9 800 habitants, une fusion était donc nécessaire pour les deux entités.

Un EPCI devant constituer un territoire d’un seul tenant et sans enclave, la commune de Noisy-sur-Oise est la seule à avoir décidé de rejoindre la Communauté de Communes du Haut Val d’Oise (bassin de vie Persan-Beaumont).

Dans quel but ? La loi avait pour objectif de redéfinir clairement les domaines de compétences des entités territoriales (la région, le département, les agglomérations, les communes etc...) et de leur en donner de nouvelles.

Le but recherché était donc de créer des intercommunalités plus fortes (en augmentant leur poids via la taille des territoires et de la population) pour leur donner des dispositifs d’actions supplémentaires (nouvelles compétences).

C’est ainsi que les Communautés de Communes devront désormais assumer obligatoirement la gestion des aires d’accueil des gens du voyage, d’un office de tourisme communautaire ou encore de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations.

CE QU’IL FAUT RETENIR :
Au travers de cette loi NOTRe,
l’État a souhaité réorganiser les
Régions, les Départements et les
Communautés de Communes.

Un nouveau territoire

et une nouvelle carte

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les Communautés de Communes de Carnelle Pays de France et Pays de France ont fusionné pour former une nouvelle communauté de communes appelée "Carnelle Pays-de-France" réunissant 19 communes.

ASNIÈRES-SUR-OISE

2656 habitants, superficie :
14,07 km², 3 délégués.
Claude KRIEQUER (VP/M)
Élodie DIJOUX
Philippe MARCOT

BAILLET-EN-FRANCE

2044 habitants, superficie :
7,9 km², 2 délégués.
Christiane AKNOUCHE (VP/M)
Gilles MENAT

BELLEFONTAINE

474 habitants, superficie :
7,53 km², 1 délégué.
Jean-Noël DUCLOS (VP/M)
David VEDIE (Supp)

BELLOY-EN-FRANCE

2175 habitants, superficie :
9,49 km², 2 délégués.
Raphaël BARBAROSSA (M)
Jean-Marie BONTEMPS

CHÂTENAY-EN-FRANCE

74 habitants, superficie :
3,07 km², 1 délégué.
Jacques RENAUD (VP/M)
Jacques DERMER (Supp)

CHAUMONTEL

3387 habitants, superficie :
4,23 km², 4 délégués.
Sylvain SARACOSA (VP/M)
Florence GABRY
Isabelle SUEUR-PARENT
Christophe VIGIER (CD)

ÉPINAY-CHAMPLÂTREUX

67 habitants, superficie :
3,56 km², 1 délégué.
Emmanuel DE NOAILLE (M)
Jean-Marie CAZIEUX (Supp)

MAFFLIERS

1735 habitants, superficie :
6,79 km², 2 délégués.
Jean-Christophe MAZURIER (M)
Sonia TENREIRO

MAREIL-EN-FRANCE

698 habitants, superficie :
7 km², 1 déléguée.
Chantal ROMAND (VP/M)
Jean-Claude BARRUET (Supp)

MONTSOULT

3464 habitants, superficie :
3,84 km², 4 délégués.
Lucien MELLUL (VP/M)
Geneviève BENARD-RAISIN
Laurence CARTIER-BOISTARD
Fabrice DUFOUR

SAINT-MARTIN-DU-TERTRE

2723 habitants, superficie :
13,23 km², 3 délégués.
Jacques FERON (M)
François VIDARD
Valérie DRIVAUD





JAGNY-SOUS-BOIS

253 habitants, superficie :
4,18 km², 1 déléguée.
Jacqueline HOLLINGER **(M)**

LASSY

176 habitants, superficie :
1,92 km², 1 délégué.
Gilbert MAUGAN **(M)**
Eric LEDOUX **(Supp)**

LE PLESSIS-LUZARCHES

145 habitants, superficie :
0,90 km², 1 délégué.
Alain MELIN **(M)**
Patrick FAUVIN **(Supp)**

LUZARCHES

4563 habitants, superficie :
20,49 km², 6 délégués.
Damien DELRUE **(VP/M)**
Mourad BARA
Stéphane DECOMBES
Éric RICHARD
Caroline THIEVIN-DUDAL

SEUGY

1023 habitants, superficie :
1,70 km², 1 délégué.
Geneviève EULLER **(M)**
Michel CAHOUR **(Supp)**

VIARMES

5 323 habitants, superficie :
8,19 km², 7 délégués.
William ROUYER **(VP/M)**
Laurence BERNHARDT
Daniel DESSE
Olivier DUPONT
Marie-Pascale FERRÉ
Pierre FULCHIR
Valérie GAUCHET

VILLAINES-SOUS-BOIS

727 habitants, superficie :
1,89 km², 1 délégué.
Patrice ROBIN **(P)**
Pascal BARBE **(Supp)**

VILLIERS-LE-SEC

179 habitants, superficie :
3,26 km², 1 délégué.
Cyril DIARRA **(VP/M)**
Eric MONMIREL **(Supp)**

Nouvelles Commissions

pour un nouveau départ

Dix Vice-Présidents composent l'exécutif de ce nouveau mandat. L'occasion de faire une présentation détaillée de ces nouveaux acteurs et de leurs objectifs pour les trois prochaines années.

Sylvain Saragosa, Christiane Aknouche, Damien Delrue, William Rouyer, Chantal Romand, Claude Krieguer, Lucien Mellul, Jacques Renaud, Cyril Diarra et Jean-Noël Duclos sont les nouveaux Vice-Présidents du bureau de la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France. Huit hommes

et deux femmes réunis autour du Président Patrice Robin pour développer jusqu'en 2020 cette jeune entité.

La ligne directrice de ce mandat sera la continuité des actions engagées dans les anciennes structures tout en innovant et en proposant de

nouvelles actions intercommunales.

Pour ce premier numéro des *Feuilles de Carnelle*, le dossier de « votre » journal donne la parole aux Vice-Présidents. Vous y découvrirez avec leurs mots qui ils sont et leurs objectifs dans leurs commissions respectives.



**Groupe de travail "Finances"
lors du Séminaire de
Royaumont organisé par la
Communauté de Communes
Carnelle Pays-de-France le
22 avril dernier.**



Sylvain Saragosa

Vice-Président en charge de la Mutualisation
Maire de Chaumontel

D ère de famille et chef d'entreprise, Sylvain Saragosa est une personnalité investie et dynamique du territoire Carnelle Pays-de-France. Installé en 2002 à Chaumontel avec son épouse et ses 4 enfants, il devient un acteur présent du panorama associatif (associations de parents d'élèves, judo club...). Élu Maire de Chaumontel en 2014, il constitue une équipe polyvalente et sans étiquette pour mener un programme ambitieux avec pour objectif premier : préserver le cadre de vie du territoire. Ancien Président de la CCPF, il est élu, lors de la fusion, 1^{er} Vice-Président de la CC Carnelle Pays-de-France en charge de la mutualisation.

“Être responsable de la mutualisation c'est mener une politique où la cohésion est privilégiée, sans distinction entre les communes rurales ou urbaines, les petites ou grandes communes.

Dans un but constant de recherche de performance et d'efficacité au profit d'économies d'échelle, nos communes doivent mutualiser leurs forces et leurs financements, pour offrir un service de qualité à tous malgré la baisse des dotations de l'État.

La commission que j'ai l'honneur d'animer aura comme responsabilité de garantir l'intérêt collectif, en ne prônant pas pour des intérêts particuliers.” Partager nos compétences et optimiser les dépenses publiques s'inscrivent alors parfaitement dans la philosophie des nouveaux schémas territoriaux.



« Tout seul on va peut-être plus vite, mais ensemble on va plus loin. »



Christiane Aknouche

Vice-Présidente en charge du Social et de la Petite Enfance
Maire de Baillet-en-France



Je suis élue municipale depuis 1995, actuellement Vice-Présidente de la commission « Social/Petite enfance » et Maire depuis 2005 de la commune de Baillet en France, 2050 habitants, au sud-ouest des territoires de la Communauté de Commune Carnelle Pays-de-France.

Pourquoi le choix de cette commission : tout d'abord c'est un engagement individuel et collectif pour le bien-être de tous, de l'enfance à la personne âgée, en passant par les associations et les actions locales. C'est également un sujet partagé avec les autres commissions de la Communauté de Communes.

Ensuite nous avons certes un territoire majoritairement rural avec quelques communes de densité urbaine plus importante mais surtout un territoire hétéroclite quant à ses organisations, ses équipements, ses axes routiers, sa lisibilité au travers du tourisme, ce qui bien sûr a motivé des choix sociaux et une prise en charge de la petite enfance différente.

Il ne s'agissait pas pour cette commission de dupliquer simplement ce qui se faisait dans l'une des précédente *interco* dans l'autre, mais bien de

recenser les besoins, d'évaluer les actions menées à ce jour pour nous permettre d'élargir cette mission si pertinente du besoin, voire d'améliorer le service rendu en local.

Ensuite nous avons établi la priorité des actions à mener à court, moyen et long terme.

A ce jour le travail en cours porte sur la création d'un pôle sud de Réseau d'Assistantes Maternelles et l'accès des communes plus au Nord à la halte-garderie itinérante mise en place dans l'ex-Carnelle Pays de France et à la possibilité d'autres lieux d'accueil de celle-ci.

En lien avec les commissions culture, tourisme, sport, environnement, l'accent est mis sur la création de liens entre associations et

habitants ainsi que sur le renforcement du lien social dans notre *interco* au travers d'événements communs et sur un projet « lecture ». Il reste à cette commission la possibilité d'être créative autour de sujets aussi importants que la santé, l'emploi, un centre d'actions sociales, les modes de gardes de la petite enfance et bien d'autres points qui feront la qualité de notre quotidien et de notre « bien vivre » dans chacune des communes de cette intercommunalité.

« ... c'est un engagement individuel et collectif pour le bien-être de tous... »



Damien Delrue

Vice-Président en charge du Tourisme, du Commerce de proximité et des lieux de convivialité • Maire de Luzarches



Sommes-nous condamnés au fatalisme ? Faut-il, faute de vrais échanges, devons-nous vivre dans des villes-dortoirs dont les habitants n'auront d'autre choix que le repli sur soi ? La mort du commerce de proximité est-elle inéluctable ? «C'est comme ça entend-on dire, on ne peut rien y faire». Eh bien je réponds NON ! Les élus se doivent d'être des porteurs de solutions d'espoir qui favorisent le lien social. Notre territoire, aux portes du Grand Paris, possède de nombreux atouts. Le développement d'une économie touristique est un but qu'il faut se fixer. Où passer agréablement ses moments de loisirs ? Où dormir ? Où partager une bonne assiette et le verre de l'amitié ? Où faire 2-3 courses ? Autant de questions auxquelles nous devons savoir répondre. Pour cela, nous avons besoin, entre autres leviers, de l'aide significative de notre intercommunalité

« Ne pas subir,
gagner en
convivialité
comme en
attractivité »

en faveur de l'installation de commerces de qualité. Si les élus ne se battent pas pour cette priorité vitale, et pour une cohérence d'action, qui le fera ? Les villes-dortoirs n'offrent rien d'autre qu'une perspective d'isolement par la télévision et l'ordinateur. Triste sort !...

Faisons le pari qu'en 10 ans la ténacité, l'acharnement, la créativité, l'esprit de fête, auront raison de la sinistrose. A l'inverse, l'impuissance du politique éloignera encore un peu plus le citoyen de son devoir d'électeur.

Accompagner les projets dynamiques, travailler sur l'embellissement des commerces, faire connaître les dispositifs de subventions, mettre en place une politique de loyers bas au démarrage de l'activité, assurer la publicité de l'offre commerciale, etc., telles sont nos principales missions !





William Rouyer

Vice-Président chargé du Développement Économique
Maire de Viarmes

Ma vie d'élú a toujours été motivée par l'envie de m'engager dans la vie locale. Mes différents mandats depuis 1995, m'ont permis d'être à la base des décisions concernant ma ville.

Je suis Vice-Président au sein de la Communauté de Communes Carnelle Pays de France depuis 2004, lors de sa création.

Le choix de la Commission Développement Économique s'explique par cet engagement : la création d'emplois, qui plus est d'emplois de proximité, est primordiale pour l'épanouissement des habitants, et essentielle pour le dynamisme de notre communauté.

Sur ce mandat de la CCCPF, 3 axes de travail importants sont mes priorités en tant que VP de la Commission Développement économique.

La Zone d'Activités de l'Orme

Située sur les communes de Viarmes et Belloy-en-France, tous les paramètres sont réunis pour son succès.

Son positionnement géographique stratégique répond aux besoins des entreprises qui recherchent la proximité de Roissy et Cergy.

Les transports sont facilités par les dessertes des 2

gares SNCF toutes proches, mais aussi par les axes de la Francilienne et de la future A16.

Ce projet passionnant a tout pour séduire les futures entreprises et leurs futurs salariés.

Le Village d'entreprises de Morantin

Situé sur la commune de Chaumontel, et pourvu d'une superficie de 3.500 m² de locaux, le Village d'Entreprises de Morantin a ouvert ses portes en 2006/2007.

Sa réalisation en matériaux nobles préserve une entrée de ville de qualité.

Une dizaine de sociétés s'y sont installées et répondent aux demandes d'emplois locaux.

Le projet de Gendarmerie de Viarmes / Asnières-sur-Oise

Ce projet de nouvelle gendarmerie, situé sur l'axe de l'Abbaye de Royaumont, respectera notre patrimoine grâce à des choix architecturaux validés par les architectes des Bâtiments de France.

Les travaux commenceront cet été, et verront leur aboutissement courant 2019.

La nouvelle gendarmerie accueillera un effectif de 15 gendarmes, plus 2 adjoints volontaires, qui habiteront sur place dans 16 unités logements.

« Préserver
notre avenir
local en
favorisant
la création
d'emplois. »



Chantal Romand

Vice-Présidente en charge de la Communication
Maire de Maril-en-France

Vos élus ont souhaité me confier la Vice-Présidence à la Communication, je les remercie vivement. Mais communiquer est difficile, alors pour répondre à vos attentes, vos questions, vos souhaits, nous avons créé une équipe engagée au service de tous les habitants de cette nouvelle Communauté de Communes qui par son fonctionnement impliqué est déjà une véritable entité.

Pour ce premier numéro, nous avons choisi de vous présenter « Carnelle Pays-de-France ». Dix Vice-Présidents responsables de commissions. Toutefois n'oublions pas que 19 maires sont présents et tous sont investis selon leurs souhaits et expertises. Un territoire où la nature a tous ses droits, de nombreux classements, une flore et une faune remarquables aux portes d'une zone économique en pleine évolution.

Relater les engagements et projets développés est

important. Vous devez pouvoir suivre le *pourquoi* des choix en toute transparence car l'objectif de chacun est de passer à l'acte pour apporter solutions et bien être à nos habitants.

Pour partager quels moyens ?

- Un journal que nous éditerons trois fois par an.
- Un site mis à jour en permanence, avec les comptes rendus des divers conseils, des rubriques FLASH pour afficher messages ou recommandations.

Dans ma vie professionnelle, j'ai toujours travaillé en équipe, de très grosses équipes au sein desquelles la valeur de chacun apportait la réussite pour tous.

Les 19 maires de cette Communauté de Communes sont fiers de leur territoire. Ils sont regroupés autour de leur président pour gagner. Je promets de vous raconter en toute transparence l'histoire de leurs actions pour que nous puissions gagner et agir ensemble.

« ...Vous devez pouvoir suivre le pourquoi des choix en toute transparence. »



Claude Krieguer

Vice-Président en charge des Finances
Maire d'Asnières-sur-Oise



Élu depuis 1989, Maire d'Asnières-sur-Oise depuis 1995, élu Vice-Président en 2014 de la Communauté de Communes Carnelle Pays de France en charge des finances et de l'administration générale. De formation hôtelière, financière et de contrôle de gestion, j'ai occupé les fonctions de contrôleur de gestion, de directeur administratif et financier, de directeur du développement et de l'exploitation au sein de grands groupes comme Air France - Aéroports de Paris, Société d'Aménagement de la Plagne, Maeva, Dumez Immobilier, Sofap-Helvim, Groupe Vendôme-Rome et Lagrange Vacances. Suite à la décision du Préfet du Val d'Oise de fusionner la CC Carnelle Pays de France et la CC Pays de France au 1^{er} janvier 2017 et avec la volonté de mettre mes compétences au service de la communauté et dépasser le stade de la seule exécution comptable pour apporter la dimension manquante de contrôle de gestion, d'ingénierie financière et d'aide à la décision, c'est assez naturellement que je me suis présenté à la fonction

« ...une
collectivité
doit être gérée
comme une
entreprise... »

de Vice-Président en charge des finances et de l'administration générale et donc aux suffrages des 43 conseillers communautaires. C'est avec une majorité de 85% que j'ai été élu. Je remercie mes collègues pour la confiance qu'ils m'ont accordée.

Notre nouvelle Communauté de Communes dispose au 1^{er} janvier 2017 de 2 781 000 € de fonds propres qui seront affectés au développement des projets engagés tels que la ZAC de l'Orme, le Village de Morantin, la nouvelle gendarmerie, le château de la Motte et au développement du projet communautaire de prolongement ou de création de services aux habitants. Si la situation financière de notre nouvelle CC est plutôt

confortable, l'esprit rationnel qui m'habite me conduira à toujours rechercher et proposer à la gouvernance de nouvelles sources d'économies et optimiser les recettes d'exploitation car je reste persuadé qu'une collectivité doit être gérée comme une entreprise si elle ne veut ou doit faire appel à l'épargne publique pour financer une gestion hasardeuse.



• FOCUS : Les

Lucien Mellul

Vice-Président en charge de la Voirie, de la Sécurité, des Travaux et de la Création de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage • Maire de Montsault



Après un long passage de 15 années dans l'associatif, aux côtés de la jeunesse, je suis sollicité pour rejoindre une équipe en vue des Municipales de 1989.

Depuis, je suis passé par toutes les étapes essentielles avant de prétendre aux plus hautes responsabilités locales. Conseiller Municipal, Conseiller Délégué, Adjoint à la Jeunesse et aux Sports, puis 1^{er} Adjoint.

Après 4 mandats passionnants, je décide en 2014 de prendre mes responsabilités et présente ma liste pour les Municipales. Les Montsoultois m'ont confirmé leur confiance.

C'est avec expérience et la même motivation que j'ai présenté ma candidature à la Vice-Présidence de notre intercommunalité.

Ces nombreuses responsabilités sont pour moi un

challenge valorisant et passionnant par la diversité des responsabilités et des dossiers en cours.

Plus de 44 kilomètres de voirie à gérer, la création d'une aire d'accueil des gens du voyage, dossier ô combien sensible à faire aboutir ; la sécurité avec plus de 102 points de vidéo-protection déjà en place et environ 60 points autres en

cours de réalisation. Enfin, concernant le suivi des travaux, les dossiers sont nombreux et importants, construction d'une caserne de gendarmerie avec 16 logements sur la commune de Viarmes et Asnières-sur-Oise, la gestion technique de la zone d'activité du Village de Morantin : 12 lots soit 3500 m² en location à Chaumontel, la réhabilitation totale du

Château de la Motte et bien d'autres travaux de tous ordres sur l'ensemble du territoire. J'ai la chance d'être rejoint dans la commission, que j'ai l'honneur de présider, par une équipe de 15 conseillers communautaires motivés et actifs.

« Ces nombreuses responsabilités sont pour moi un challenge valorisant et passionnant... »



Jacques Renaud

Vice-Président chargé de l'Aménagement de l'espace, du SCOT et du Numérique • Maire de Châtenay-en-France

Pour présenter nos convictions et le sens de l'action que nous souhaitons mener, nous ne pouvons mieux faire que de livrer à votre réflexion le magnifique article fondateur du Code de l'Urbanisme :

« Le territoire français est le patrimoine commun de la nation. Les collectivités publiques en sont les gestionnaires et les garantes dans le cadre de leurs compétences.

En vue de la réalisation des objectifs :

- d'équilibre [entre des exigences contradictoires]...
- de qualité urbaine, architecturale et paysagère
- de diversité des fonctions urbaines et rurales...
- de sécurité et salubrité publiques
- de prévention des risques...
- de protection des milieux naturels et des paysages...
- de lutte contre le changement climatique...

elles harmonisent leurs prévisions et leurs décisions d'utilisation de l'espace dans le respect réciproque de leur autonomie. »

La représentation nationale a donc décidé que la pratique urbaine serait harmonique et subsidiaire. Harmonique, comme en musique, afin que les parties et le tout se répondent pour le bien des sens; subsidiaire afin que les différents échelons de la société se trouvent impliqués dans la réalisation de la forme urbaine qui sortira génétiquement des éléments qui la composent.

« Quiconque a lui-même goûté dans sa plénitude la beauté d'une ville antique en contestera difficilement la puissante emprise qu'exerce le cadre extérieur sur la sensibilité des hommes » remarque à juste titre Camillo Sitte. Ajoutons qu'il y a un rapport entre le lien social et la qualité des lieux, et que le discours muet d'une ville bien faite dit l'urbanité et l'appartenance à une communauté.

« ...défendre une vision poétique et pas seulement utilitaire de l'espace... »

Les méthodes d'approche sont connues et supposent un travail exigeant : partir de l'analyse détaillée du bâti et du parcellaire, privilégier l'insertion sans renoncer à la création architecturale, composer les extensions avec ce qui existe déjà, défendre une vision poétique et pas seulement utilitaire de l'espace.

Comme en poésie, comme en musique, il faut du génie et des règles qui s'imposent à nous, pourtant si souvent allergiques aux contraintes. Nous voulons œuvrer pour que ces règles bénéfiques soient comprises et voulues par tous les citoyens qui construisent et vivent une cité harmonieuse.



Cyril Diarra

Vice-Président en charge des Sports et des Loisirs
Maire de Villiers-le-Sec

Le but de notre commission, est avant tout de faire connaître notre territoire à l'ensemble des administrés, en matière de sports, de loisirs et de développer l'attractivité de celui-ci pour la jeunesse.

Comment arriver à ces résultats ? Nous nous servirons des expériences des uns et des autres, pour que chacun sache, ce qui se passe à côté de chez lui.

Toutes ces envies que nous souhaitons mettre en place, ne pourront se faire qu'avec la participation active de vos élus, et l'écoute attentive que nous apporterons à vos remarques et suggestions. Il est entendu, que notre souci est également de ne pas dépenser inopinément les fonds publics, et c'est pour cela, qu'une recherche



de mutualisation sera faite automatiquement, dans la mesure où celle-ci sera possible.

Il est clair que votre nouvelle Communauté de Communes détient un territoire riche, en matière de proposition de sports, de loisirs et d'offres pour la jeunesse, encore faut-il que toute cette richesse soit mise en avant.

« ...que chacun sache,
ce qui se passe à côté de
chez lui... »

Pour vous aider dans cette tâche, et découvrir votre territoire sur ces différents aspects, une rubrique dédiée est en cours d'élaboration sur le site de la Communauté de Communes, dans l'attente de sa finalisation, chaque équipe communale reste à votre écoute, pour toute interrogation que vous pourriez avoir sur ces différents sujets.

In-fine, nous ne nous contenterons pas de l'existant, mais nous chercherons à développer des nouveautés sur l'ensemble de ces domaines, afin de rendre encore plus attractif ce territoire que vous avez choisi, pour que vous puissiez vous y sentir encore mieux dans le futur.

Jean-Noël Duclos

Vice-Président en charge de la culture, de l'environnement
et du cadre de vie • *Maire de Bellefontaine*



J'ai 63 ans, marié, 2 enfants, retraité de la fonction publique hospitalière, élu conseiller municipal en 1989, adjoint au maire depuis 1995, Maire de Bellefontaine depuis mars 2014.

La fusion des deux intercommunalités voisines Carnelle Pays de France et Pays de France est effective depuis le 1^{er} janvier dernier. Aussi, c'est avec beaucoup de volonté, de fierté et d'engagement que j'ai brigué ce mandat de Vice-Président. Il était important pour moi, de m'impliquer, de faire vivre et de développer notre nouvelle alliance au sein de l'intercommunalité «Carnelle Pays-de-France».

La Communauté de Communes doit s'inscrire dans une politique culturelle avec un cadre lisible et défini pour le public et les acteurs culturels. Elle doit affirmer le rôle essentiel de la culture qui constitue dans ses différentes expressions un outil d'épanouissement et de développement personnel, une identification et une valorisation de nos territoires, enfin une cohésion sociale.

Les principaux objectifs pour la culture

- L'avenir et le devenir de la bibliothèque intercommunale à Luzarches, avec la mise en réseau des bibliothèques communales pour l'animation, les échanges, les actions de promotion du livre et de son environnement,
- Contribuer à garantir un accès légal à une proposition culturelle pour les habitants de toutes nos communes et de toutes générations,

- Favoriser les actions ou événements majeurs permettant d'encourager l'initiative des communes et celle du secteur associatif dans la culture et l'artistique. Accompagner les opérateurs de terrain intervenant sur nos territoires,
- Construire, animer, favoriser l'émergence de journées ou manifestations thématiques à caractère culturel ou artistique à destination de tous les publics y compris les scolaires.

« ...affirmer le rôle essentiel de la culture... »

Environnement et cadre de vie

Nous devons nous impliquer dans la préservation de notre environnement et dans les comportements écoresponsables, principalement sur la :

- Gestion des déchets, intégration des bornes d'apport volontaire sur les communes,
- Gestion des décharges sauvages,
- Mise en valeur et gestion des espaces naturels, journées solidaires avec les associations, les écoles et les habitants,
- Réflexion sur les énergies renouvelables,
- Aménagement de circulation douce et de sentiers, de randonnée avec les collectivités locales,
- Défense et préservation du patrimoine rural.

Une signature essentielle

pour notre avenir

Le contrat de ruralité entre la Communauté de Communes, la préfecture, le département et le PNR a été signé à l'Abbaye de Royaumont le 22 juin dernier.

600 000 € ont été débloqués lors de cette journée afin de soutenir l'investissement de la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France. Cette signature quadripartite en présence du Préfet Jean-Yves Latournerie, du Président du Conseil Départemental Arnaud Bazin, du Président de la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France Patrice Robin et de Jacques Renaud, Vice-Président du Parc Naturel Régional Oise Pays-de-France permettra à notre entité de se projeter dans l'avenir avec un projet de territoire qui soutiendra les divers investissements communautaires et communaux des villes et villages de notre territoire.



Un nouveau Logo... pour une nouvelle identité

La Communauté de Communes s'est rapidement dotée d'une nouvelle identité visuelle permettant à tout un chacun de pouvoir s'identifier au sein de ce nouveau périmètre territorial. L'objectif de ce visuel était double : réussir à avoir une image moderne et cohérente tout en ayant un dénominateur commun entre les deux anciennes Communautés de Communes. Le logo que vous voyez ci-contre représente un arbre avec 19 feuilles symbolisant les 19 communes de notre Communauté. La nature est un élément rassembleur pour nos deux entités et le signal « vert » envoyé au travers de ce dessin est un témoignage fort. Comme vous pouvez le voir, l'arbre est constitué de petites et de grandes feuilles tout comme notre CC est composée de petites et de grandes communes. Il est également en mouvement, les feuilles poussent et vont toutes dans la même direction en grandissant ensemble dans des tons pastels. Ce logo c'est notre logo, notre futur, notre identité et c'est aussi le votre.

À vivre sur le territoire

jusqu'en décembre

10
Sept.

**Randonnée pédestre
« La Ronde des Villages »**

Bellefontaine · Départ Salle des Fêtes

17
Sept.

Footing « La Carnelloise 3 »

Asnières-sur-Oise / Viarmes
Parc de Touteville

1^{er}
Oct.

**15^e Rassemblement des
Mécaniques Anciennes**

Asnières-sur-Oise · Parc de Touteville

14/15
Oct.

**Médiévale d'Asnières-sur-
Oise à Luzarches**

Luzarches · Château de la Motte

4-25
Nov.

**Ballades en Novembre
Festival de Chansons Françaises**

Viarmes · Salle St Louis

24/25
Nov.

La Fête du Livre

Chaumontel
Salle Eugène Coudre

10
Déc.

Marché de Noël

Montsoul
Salle Castilla

Investissez sur le territoire !

ZAC
DE L'ORME
VIARMES
BELLOY-EN-FRANCE



**PARCELLES
À VENDRE**

VILLAGE
D'ENTREPRISES
MORANTIN
CHAUMONTEL



**LOCAUX
À LOUER**

Situé sur un territoire classé Parc Naturel Régional, vous trouverez des lieux de qualités proches du pôle majeur de Roissy Charles-de-Gaulle.

Développons ensemble un territoire unique.



CONTACTEZ-NOUS

Tél : 01 34 71 01 00 - www.cc-carnelle-pays-de-france.fr